



Compte-rendu du XVème Congrès de la CES

Les travaux préparatoires du Congrès

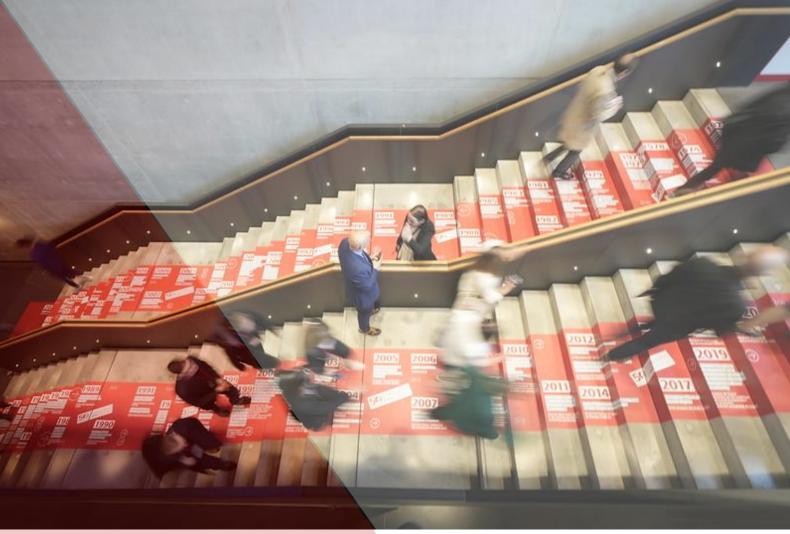


Le Congrès de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) est le fruit d'une longue préparation par le secrétariat confédéral sortant et les affiliés de la CES. Depuis septembre 2022, les affiliés se sont réunis à de multiples reprises au sein du **Comité Préparatoire du Congrès (CPC)** pour définir, discuter et amender le programme d'action 2023-2027 qui sert de mandat à la CES jusqu'à la tenue du prochain Congrès prévu en 2027. Ces travaux préparatoires ont été perturbés par **l'élection anticipée d'Esther LYNCH comme secrétaire générale de la Confédération Européenne des Syndicats** lors du Comité exécutif du 6-7 décembre 2022. Force Ouvrière a participé à l'ensemble des réunions du CPC pour défendre près de 211 amendements.

Dans le cadre de ces travaux préparatoires, des discussions générales se sont tenues pour orienter les travaux du secrétariat confédéral sortant concernant le manifeste de Berlin, synthèse politique du programme d'action 2023-2027 de la CES; ou encore la Charte des valeurs de la CES. Cette dernière a été abordée de manière générale uniquement lors des dernières réunions du CPC, au vu de son introduction à la dernière minute par la présidence sortante, sans capacité pour les affiliés de l'amender. Malgré plusieurs tentatives d'inclure cette Charte dans les statuts de la CES, FO a obtenu au sein du CPC sa transformation en simple résolution de Congrès en la réorientant vers la célébration des valeurs à l'origine de la fondation de la Confédération Européenne des Syndicats à l'occasion de son 50ème anniversaire.

L'autre étape-clé dans la préparation de ce XVème Congrès a été la conférence de mi-mandat qui s'est tenue à Porto (Portugal) du 7 au 10 novembre 2021. Lors de cette conférence, la quasi-intégralité des amendements aux statuts de la CES finalement entérinés lors du Congrès ont obtenu leur feu vert politique avec un premier vote indicatif des affiliés.

Enfin, le cadre pratique du Congrès a fait l'objet de plusieurs documents de travail discutés et finalement adoptés lors du Comité exécutif du 30-31 mars 2023 : les règles de procédure, l'agenda final ou encore les lignes directrices pour la tenue des votes et des élections lors du Congrès. Force Ouvrière avait non seulement pu contribuer à ces travaux préparatoires à travers sa participation au CPC ou au Comité exécutif mais également en sa qualité de membre du Comité de direction de la CES. FO a notamment pu insister sur la nécessité de rééquilibrer l'agenda du Congrès afin d'en faire un véritable lieu d'expression de ses affiliés et un véritable moment d'unité du mouvement syndical européen plutôt qu'un lieu d'auto-promotion pour de nombreux acteurs institutionnels et politiques à la veille des élections européennes de 2024.







Déroulé du Congrès



11111111111111111111111111111111

La Confédération Force Ouvrière était présente à Berlin dès le 19 mai 2023 pour participer à l'évènement intitulé « Pouvoir aux jeunes syndicalistes! » organisé conjointement par le Comité Jeunes de la CES et les jeunes du DGB. Cet évènement a été l'occasion de réunir une centaine de jeunes syndicalistes à travers l'Europe tout entière, du Portugal à l'Ukraine, pour parler de renouveau syndical et de l'avenir du mouvement syndical européen.

Au-delà d'échanges bouillonnants entre les participants sur leur expérience nationale, permettant d'esquisser un tableau unique avec des défis communs malgré des réalités nationales bien différentes, plusieurs groupes de travail ont été organisés notamment autour de l'axe de la syndicalisation des jeunes. Les manifestations et les grèves, la syndicalisation dans le secteur de la restauration rapide et des travailleurs de plateformes ou encore la communication syndicale vis-à-vis des jeunes ont été longuement abordés.

Force Ouvrière a non seulement pu participer à l'évènement et échanger avec de nombreux jeunes syndicalistes mais elle a également pu témoigner de la lutte syndicale contre la réforme des retraites en France, de l'enjeu des retraites pour les jeunes travailleurs et de l'importance de la solidarité intergénérationnelle. Elle a également pu évoquer les travaux menés par FO sur le développement syndical en lien avec le Forum des 4 et 5 avril derniers.

Lors des groupes de travail, FO a évoqué également la situation des travailleurs de plateforme en France et les efforts de la Confédération, en appui du syndicat FO Just Eat, pour la mise en place du premier Comité d'Entreprise Européen au sein d'une plateforme numérique de travail où les jeunes sont surreprésentés.

Cet évènement a également permis l'expression de nombreux messages de solidarité des jeunes syndicalistes européens et en premier lieu envers les syndicalistes et travailleurs en Ukraine engagés dans la guerre contre la Fédération de Russie. Les jeunes syndicalistes européens ont également témoigné de leur soutien aux syndicats italiens CGIL-CISL-UIL mobilisés le 20 mai à Naples pour défendre les droits et le pouvoir d'achat des travailleurs en Italie.



1 - Photo de solidarité des jeunes syndicalistes européens

Le Comité Jeunes s'est ensuite réuni le 22 mai à la veille du lancement du Congrès. L'occasion d'aborder l'avancée de la campagne syndicale pour des stages de qualité en Europe, les projets d'intervention de la délégation du Comité Jeunes de la CES au Congrès et les prochaines activités du Comité Jeunes sur la précarité et le temps de travail.

Jour 1 – 23 mai 2023



2 – Ouverture du Congrès de la CES par Yasmin FAHIMI, présidente du DGB

L'ensemble de la délégation FO s'est rendue à l'ouverture du XVème Congrès la Confédération Européennes des Syndicats, ouvert par interventions de Y. FAHIMI. présidente de la confédération allemande DGB, de K. WEGNER, maire de la ville de Berlin et d'O. SCHOLZ, chancelier fédéral Invoquant le 74^{ème} allemand. anniversaire jour pour jour de la Constitution allemande, ce dernier

a rappelé la contribution du mouvement syndical pour la justice sociale et la dignité humaine en Allemagne. Il a souligné le 50^{ème} anniversaire à la CES, attestant du succès de ses récentes batailles pour les droits des travailleurs en Europe. Néanmoins, il est resté peu convaincant sur la révision de la gouvernance économique de l'Union Européenne, appelant à dégager les investissements publics nécessaires pour faire face aux transitions verte et numérique tout en invoquant un accord « réaliste » en perspective au Conseil et « les dangers de la dette publique ».



« FO s'oppose à toute forme d'instrumentalisation de la dette publique. Le Congrès rappelle non seulement que la dette est financée et qu'elle ne saurait être une raison pour sacrifier des champs d'interventions publiques à son remboursement. Pour FO, la dette publique est la contrepartie à la mise en œuvre de politiques d'investissement préparant la croissance et les emplois de demain. Elle doit financer également les investissements nécessaires pour assurer une transition juste pour les travailleurs frappés par la transformation numérique et la transition écologique de notre économie. » - résolution générale, XXVème Congrès confédéral FO, juin 2022

Le Congrès s'est poursuivi par un **échange avec Y. MARDINI**, réfugiée syrienne partie à l'âge de 13 ans et nageuse au sein de l'équipe olympique des réfugiés. Elle est également ambassadrice nommée par le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés en 2017. Elle a rappelé son parcours personnel, en partie racontée dans le film *Les Nageuses*. Il a été également rappelé, au début du Congrès, que **pour la première fois de l'histoire de la CES, plus de 50% des délégués étaient des femmes**, comblant un écart de 30% depuis le dernier Congrès en 2019.

3 - Bernard MOURGUES



Au cours de la nécrologie de la CES pour 2019-2023, un hommage a été rendu à Bernard MOURGUES, disparu en octobre 2020, ex-secrétaire général de FO Métaux, ex-secrétaire confédéral FO International – Europe et ex-membre du CESE européen. Un temps fort en solidarité avec les travailleurs et syndicalistes en Ukraine, et de mémoire avec ceux tombés à la guerre qui sévit toujours aux portes de l'Europe, a été organisé à l'occasion de la ratification de l'adhésion des confédérations ukrainiennes FPU et de KVPU à la CES.

B. RUGANI est alors intervenu pour la délégation FO sur le rapport d'activité 2019-2023. Il a salué la mobilisation continue de la CES pendant la pandémie et les crises suivantes tout en évoquant les victoires syndicales obtenues par la CES et ses affiliés ces dernières années, notamment la directive de l'UE sur les salaires minimums. Il a également rappelé l'objectif commun des affiliés de la CES, partagé par FO: atteindre une Europe des travailleurs synonyme de paix, de progrès social et de justice sociale. Il a aussi salué le travail mené par le Comité de coordination des CSIR, le Comité Jeunes et le Comité Femmes de la CES, l'ensemble du secrétariat confédéral sortant et le personnel de la CES.



« La CES a tenu la barre malgré les crises qui se sont succédées et qui ont frappé de plein fouet les travailleurs et leur famille, y compris au prix de leur vie pour trop nombreux d'entre eux, de la pandémie du COVID-19 à la crise du coût de la vie ou encore la guerre en Ukraine. (...) Mieux, la CES a enchaîné des victoires sensibles dans plusieurs dossiers européens lors du précédent mandat. (...) Cela prend des années et les victoires d'hier, d'aujourd'hui ou de demain reposent sur la mobilisation constante de la CES et de ses affiliés, au niveau européen et national, années après années, mandat après mandat, Congrès après Congrès, avec un objectif très clair (...) : faire de la construction européenne une Europe des travailleurs synonyme de paix, de progrès social et de justice sociale. » - B. RUGANI

Un temps d'échange a été organisé avec des représentants de groupes politiques européens puis avec BusinessEurope, principale organisation patronale européenne. Ces échanges ont été suivies par des interventions du nouveau président du CESE européen, O. ROPKE de l'ÖGB autrichienne, et de la nouvelle présidente du groupe des travailleurs du CESE européen, L. STUDNICNA de CMKOS tchèque. Les présidentes du Comité Jeunes de la CES, Y. GIL de CC.OO espagnole, et du Comité Femmes de la CES, G. MILLS du TUC britannique ont également pu intervenir.

Enfin R. BARRION est intervenue pour la délégation FO sur le chapitre du programme d'action 2019-2013 dédié au renouvellement syndical où elle a pu défendre les droits syndicaux, et en premier lieu le droit de grève, la négociation collective et le dialogue social. Elle a également rappelé l'importance de la formation syndicale pour assurer le renouveau syndical tout en mettant



4 – Rachèle BARRION, secrétaire confédérale FO

en relief la question de la construction du rapport de forces au niveau européen, soulignant le succès de la mobilisation FO contre la réforme des retraites qui a attiré de nouveaux adhérents. Le chapitre a été voté à la quasi-unanimité.

;; " « Renouveau syndical! Il en va non seulement de l'avenir des organisations syndicales mais également de celui des travailleurs et de la planète (...) Les formes des actions que nous pouvons mener peuvent être bien différentes mais il reste au cœur de nos actions, qu'elles soient dans la rue, dans les entreprises ou face aux organisations patronales ou aux institutions, la question du rapport de forces. (...) La récente expérience de la lutte intersyndicale contre la réforme des retraites en France a démontré que la mobilisation paie. (...) La formation est et restera le plus bel outil d'émancipation pour la classe ouvrière et de développement pour les organisations syndicales. » - R. BARRION

Pour conclure, **tous les amendements constitutionnels ont été votés**, y compris celui sur la participation des jeunes de moins de 35 ans dans la délégation des affiliés de la CES. La fin de la première journée s'est clôturée par une photo de groupe de la délégation FO rejointe par le secrétaire général, F. SOUILLOT.



5 - Photo de groupe de la délégation FO avec le secrétaire général FO, F. SOUILLOT

Jour 2 – 24 mai 2023

Au début du 2^{ème} jour du Congrès de la CES, la délégation FO a distribué un **dépliant** sur le projet européen SociAll de la CES auquel FO a participé dans le cadre de la contestation au niveau européen de la réforme des retraites en France depuis 2019.

La deuxième journée du Congrès a débuté par **un panel sur le Socie Européen des Droits Sociaux** (SEDS) en présence de N. SCHMIT, commissaire européen à l'emploi et aux affaires sociales ; D. RADTKE et A. JONGERIUS, eurodéputés rapporteurs sur

la directive de l'UE sur les salaires minimums. Cette session a été suivie des discussions sur le chapitre 2 du programme d'action de la CES dédié à l'avenir du travail. Ce chapitre revient notamment sur la lutte contre la précarité, le renforcement de la santé et sécurité au travail, le droit à la formation et au renforcement de l'apprentissage tout au long de la vie, l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations ou encore la mobilité. Le chapitre a été voté à l'unanimité.

6 - Frédéric SOUILLOT, secrétaire général FO



Le secrétaire général FO est intervenu lors de cette session pour remercier Esther LYNCH, secrétaire générale de la CES, et l'ensemble des affiliés de la CES pour leur solidarité avec la mobilisation contre la réforme des retraites en France, tout en rappelant qu'il fallait mettre un terme à l'Europe des marchés, du libre-échange et de la dérégulation pour aller vers une véritable Europe des travailleurs.

« Dès les premières étapes de la construction européenne, Force Ouvrière a défendu (...) une Europe sociale et solidaire. Mais l'idée européenne n'est pas toujours allée de soi. (...) Au fil du temps, nous sommes devenus plus critique sur les orientations prises par l'Union européenne, quand l'Europe des marchés (...) a pris le pas sur l'Europe sociale (...). FO revendique une autre Europe, qui donne la priorité à la réindustrialisation, aux relocalisations, à une transition climatique mise au service des travailleurs, une Europe facteur de progrès social. Avec la CES, nous bataillons pour préserver nos services publics, nos modèles sociaux. Avec la CES nous continuerons de batailler face à une inflation galopante, par la négociation collective et par la grève quand c'est nécessaire! (...) Ces combats, ce sont les combats de nous tous! Pour les gagner, nous devons nous organiser, pour renforcer nos syndicats, renforcer le pouvoir des travailleurs et des travailleuses, renforcer la justice sociale, œuvrer pour la solidarité syndicale au niveau européen et préserver nos conquêtes sociales! » - F. SOUILLOT

;; "

Enfin, le prix Brian Bercusson de l'Institut syndical de recherche européen (ETUI), en hommage du grand juriste éponyme en droit du travail décédé en 2008, a été remis à la docteure M. LASEK-MARKEY du Trinity College de Dublin pour ses recherches sur les travailleurs détachés dans l'UE et leur expérience de la précarité.

Plusieurs panels ont été organisés dans la journée. Un premier panel avec le ministre fédéral allemand en charge du travail et des affaires sociales, H. HEIL, sur les investissements nécessaires pour des emplois de qualité, où il a conclu qu'il ne pouvait y avoir de justice sociale sans les organisations syndicales. Le deuxième panel de la journée portait lui, sur la solidarité transfrontalière, avec une intervention de la présidente du Comité de coordination des Conseils Syndicaux Interrégionaux, K. DISTLER, et le président du PERC, l'organisation régionale européenne de la Confédération Internationale des Syndicats, I. PETRIASHVILI.

Un moment de solidarité a également été organisé envers les travailleurs et syndicats suite aux récents tremblements de terre en Turquie.

Le débat s'est poursuivi sur la Charte des valeurs de la CES. Cette résolution de Congrès a été adoptée avec l'unique abstention de FO. Bien qu'elle partage la quasi-intégralité des valeurs inscrites dans la Charte, en grande partie déjà présentes dans le préambule des statuts de la CES, il était inconcevable pour FO de voter en faveur d'une résolution qui remplace l'indépendance syndicale par l'autonomie vis-à-vis des pouvoirs politiques et économiques. La délégation FO s'est exprimée sur les raisons de son abstention tout en rappelant bien le mandat FO, invoquant la Charte d'Amiens, et que FO était le seul et unique fondateur français de la CES, évoquant l'engagement de Léon JOUHAUX pour la paix en Europe et la participation d'Alfred MISSLIN dans le premier secrétariat confédéral de la CES.

;;

« La valeur d'indépendance syndicale (...) renvoie en France à la Charte d'Amiens de 1906, un des textes fondamentaux du syndicalisme français, et auquel nos adhérents sont profondément attachés. Indépendance ne signifie pas autonomie et il nous est donc inconcevable de soutenir un texte qui parle d'autonomie vis-à-vis des pouvoirs politiques et économiques ! Pour FO, l'indépendance syndicale vis-à-vis de toute structure ou influence extérieure est une nécessité et la condition indispensable à la représentation et à la défense efficace et permanente des droits et intérêts matériels et moraux des travailleurs, salariés actifs, chômeurs et retraités. (...) Pour un syndicalisme libre et indépendant, tel fût le slogan à l'origine de la Confédération Européenne des Syndicats et de la Confédération Internationale des Syndicats Libres qui devint la Confédération Syndicale Internationale ! Même si FO s'abstient sur cette Charte, cela ne l'empêchera pas d'œuvrer à l'avenir pour le rappel et la réaffirmation des valeurs fondamentales de la CES! » - B. RUGANI

Les discussions sur la Charte des valeurs de la CES ne sont pas closes en raison de la volonté persistante de certains affiliés de l'intégrer aux statuts de la CES. FO continuera son action d'ici la prochaine conférence de mi-mandat de la CES en 2025 où une décision devra être prise. Elle se mobilisera pour obtenir notamment des garanties additionnelles pour le respect du principe d'indépendance syndicale.



7 - Branislav RUGANI, secrétaire confédéral FO

Les discussions ont continué sur le chapitre 3 du programme d'action de la CES dédié au modèle économique et social de demain. Ce chapitre porte notamment sur la réforme de la gouvernance économique de l'UE, des transitions justes, de la protection sociale, de la politique de cohésion de l'UE, du Socle Européen des Droits Sociaux (SEDS), de la politique commerciale de l'UE, du Marché Unique ou encore de la politique industrielle européenne. Le chapitre a été voté à la quasi-unanimité, avec l'abstention de la CGT-IN (Portugal) pour marquer une opposition plus radicale à la gouvernance économique de l'Union Européenne.

8 - Christine BESSEYRE, secrétaire générale FO COM

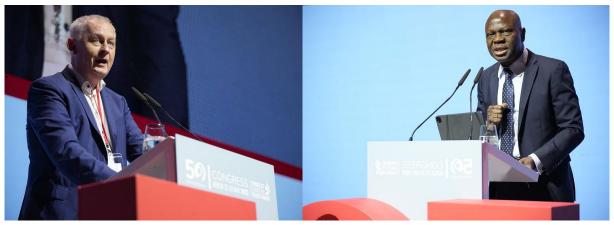


Les interventions se sont multipliées, on peut mentionner celle Fédération Syndicale Européenne des Services Publics, appelant à une large mobilisation européenne pour éviter le retour de l'austérité. C. BESSEYRE a rappelé pour FO les effets des politiques d'austérité, sur les services publics et les agents publics, tout en appelant à faire de la réforme de la gouvernance économique de l'UE une priorité en Europe.

"

« Après plusieurs années d'actions pour revenir sur les critères de Maastricht et le Pacte budgétaire européen, la Commission, sous pression, a accouché d'une souris. La révision de la gouvernance économique de l'UE doit être la mère des batailles en Europe! Il est temps de dire: « stop à l'austérité! ». (...) Il n'y a pas d'avenir pour les travailleurs sans des services publics forts, accessibles et de qualité pour tous! Il est grand temps d'évaluer, de contrôler et surtout de conditionner les aides publiques aux entreprises. Il m'est enfin impossible de conclure sans revenir sur la réforme des retraites. (...) Je suis clairement convaincue, comme tous les adhérents de FO, que la solidarité syndicale n'est pas un vain mot, comme vous nous l'avez témoigné, et que peu importe les obstacles sur notre route, nous finirons par vaincre pour faire du droit de vieillir dans la dignité une réalité pour tous! » - C. BESSEYRE

Deux interventions se sont ensuite succédées. Tout d'abord le nouveau DG de l'OIT, G.F. HOUNGBO, rappelant le rôle du dialogue social et de la négociation collective tout en évoquant la Conférence Internationale du Travail qui se réunit du 5 au 16 juin prochain à Genève. La seconde intervention était celle de L. TRIANGLE, secrétaire général par intérim de la Confédération Syndicale Internationale (CSI). Il a insisté sur les atteintes répétées aux droits syndicaux et des travailleurs dans le monde, y compris en Europe, et sur la pertinence du mandat de la CSI pour un nouveau contrat social obtenu lors du Congrès en novembre 2022.



9 - A gauche, Luc TRIANGLE, secrétaire général par intérim de la CSI et à droite, Gilbert F. HOUNGBO, DG de l'OIT

Jour 3 - 25 mai 2023

Un Comité de direction exceptionnel de la CES s'est déroulé, avant l'ouverture de la troisième journée du Congrès, pour aborder les résolutions d'urgence.

La session sur la criminalisation de la solidarité syndicale internationale s'est ouverte par l'intervention du secrétaire général de l'UGTT, N. TABBOUBI, revenant sur la mobilisation syndicale en Tunisie puis l'expulsion de la secrétaire générale de la CES et le renvoi de la délégation de la CSI venues témoigner leur solidarité en février dernier.



10 - Paul RIBEIRO, secrétaire fédéral FO Métaux

Le chapitre 4 dédié à l'avenir européen a fait l'objet longues discussions avec de nombreux intervenants, dont P. RIBEIRO pour FO. Il a rappelé la revendication historique de FO de révision des traités européens pour l'inclusion d'un protocole de progrès social afin de mettre fin à la primauté des libertés économiques sur les droits sociaux. Il a aussi rappelé que sans industrie forte, il n'y aura pas d'Europe forte à l'avenir!



« Il ne peut y avoir d'avenir européen sans remettre, enfin, la construction européenne sur la voie du progrès social ! Il n'est pas trop tard pour œuvrer, ensemble, à la révision des traités européens (...) pour mettre fin à la primauté des libertés économiques sur les droits sociaux. (...) Sans une industrie forte, il ne peut y avoir d'Europe forte à l'avenir ! Il est temps de mettre les moyens suffisants, avec des investissements massifs pour la réindustrialisation de l'Europe et la relocalisation d'industries-clés au sein de l'UE, à la condition de mettre un terme au dumping social, fiscal et environnemental au sein de l'UE, sans oublier, camarades, de redoubler d'efforts pour la coopération au développement et la solidarité internationale ! » - P. RIBEIRO

Ce chapitre a été le théâtre d'une opposition entre le DGB allemand et le reste des affiliés sur la CES sur la question israélo-palestinienne brièvement évoquée sous l'angle du droit international. En ligne avec le mandat FO, et avec l'ensemble des affiliés de la CES, la délégation FO a voté contre l'amendement du DGB qui revenait sur un fragile équilibre politique trouvé lors des travaux préparatoires. Pour FO, en lien avec l'expression de la CSI appuyée par le PGFTU (Palestine) et Histadrut (Israël), la seule solution acceptable et durable est la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies et le lancement de négociations pour l'établissement des conditions économiques et sociales indispensables à la coexistence pacifique et en démocratie des Etats israéliens et palestiniens.

Plusieurs panels ont été ensuite organisés avec des intervenants extérieurs. Tout d'abord sur le besoin de renforcer la solidarité syndicale internationale. Les cas de l'Amérique du Sud, de la Biélorussie et de la Palestine ont été présentés. Un autre panel a été organisé en perspective des élections européennes de 2024 intitulé « Est-ce que les inégalités, le travail précaire et la pauvreté au travail sont un cadeau à l'extrême-droite ? ». Un autre panel sur un nouveau contrat social pour l'Europe a été organisé avec une interaction entre Solidar, rassemblement d'ONG au niveau européen, et le TUAC, commission consultative syndicale auprès de l'OCDE.

Enfin, une discussion entre la SG de la CES, E. LYNCH, et la SG de SGI Europe (organisation patronale européenne des services publics), V. RONZITTI, a permis de dégager quelques perspectives sur le dialogue social européen. La présidente de la Commission européenne, U. VON DER LEYEN, est ensuite intervenue pour célébrer le 50ème anniversaire de la CES et rappeler son engagement en faveur de l'adoption de récentes directives pour des salaires minimums décents et l'égalité salariale.

Enfin, le débat sur le dernier chapitre du programme d'action dédié à une **CES plus forte** a mis un terme à cette troisième journée de Congrès. Ce chapitre, voté à l'unanimité, aborde notamment les relations de la CES syndicales avec les fédérations européennes ou avec le CESE et revient plus généralement sur le futur fonctionnement de la CES. CHAZAUD a pris la parole pour la délégation FO pour évoquer le profond attachement de Force Ouvrière au principe du fédéralisme ainsi que la nécessité de renforcer la coopération avec le CESE européen et son groupe des travailleurs à l'avenir.

efficaces à l'avenir! » - F. CHAZAUD



11 - Françoise CHAZAUD, secrétaire générale FASAP-FO

celle de la société civile. Là où certains essaieraient de faire disparaître le dialogue social au profit du dialogue civil, bien certainement au profit des employeurs et des plus privilégiés, Force Ouvrière souhaite y opposer une Confédération Européenne des Syndicats plus forte! Pour FO, les syndicats sont là pour veiller à la défense, à la promotion et à la conquête des droits et des intérêts des travailleurs qu'ils représentent. Pour FO, seul le mandat compte! Demeurer un interlocuteur crédible auprès des institutions européennes est primordial pour assurer le succès de l'action syndicale (...) Mais cela nous appelle surtout à ne pas se laisser dicter l'agenda des institutions européennes et construire un véritable agenda syndical. Renouons avec des campagnes syndicales européennes pour construire des rapports de force bien plus

« (...) Les tentatives se multiplient aujourd'hui pour diluer la voix syndicale dans



Au cours de la journée, une opération photo a été organisée pour exprimer le profond rejet par le mouvement syndical européen du racisme. La délégation FO avait rappelé plus tôt qu'il y aura bien un avenir européen si, et seulement si, on reste sans concession, sans faiblesse sur nos valeurs fondamentales : notre rejet absolu des discriminations, le refus du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie, des slogans qui font de l'étranger, du migrant le bouc émissaire, faute d'apporter des réponses de justice sur le terrain économique et social.

Cette journée s'est conclue par un évènement organisé par le Comité Femmes de la CES, revenant sur les récentes avancées pour les droits des femmes au niveau de l'UE, notamment l'adhésion de l'UE à la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe ou encore la récente directive de l'UE sur la transparence salariale. Pour FO, c'est l'opportunité de revenir sur l'Index égalité en France et de réaffirmer la place qui est la sienne à la négociation collective en matière d'égalité salariale alors que la France connaît des écarts salariaux entre les femmes et les hommes bien plus élevés que la moyenne européenne. La CES et le Comité Femmes ont enfin insisté pour continuer la mobilisation syndicale y compris au niveau national, pour la défense des droits des femmes au travail.

En France, la mobilisation constante de Force Ouvrière a mené à la **ratification de la convention n°190 de l'Organisation Internationale du Travail** (OIT) sur la violence et le harcèlement au travail obtenue après une longue mobilisation du mouvement syndical international en 2019 et à laquelle avait contribué Force Ouvrière. . FO plaide pour ouvrir des négociations au plus vite pour aller au-delà du droit constant. Pour FO, il faut reconnaître une obligation de négocier la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au niveau de la branche et de l'entreprise, obtenir de nouveaux droits pour les femmes avec un renforcement des moyens du référent harcèlement, le rétablissement du CHSCT ou encore le renforcement de l'Inspection du travail.



12 - Branislav RUGANI en soutien à la campagne syndicale pour la ratification de la C190 de l'OIT

Jour 4 – 26 mai 2023

Le dernier jour du Congrès a débuté par l'annonce des résultats pour l'élection du secrétariat confédéral et de la présidence de la CES. Chaque candidat de la seule liste en lice pour le secrétariat confédéral a obtenu plus de 90% des voix. Il s'agit du secrétariat confédéral de la CES le plus jeune jamais élu. La secrétaire confédérale T. JARC, du syndicat slovène ZSSS et ex-présidente du Comité Jeunes de la CES, a obtenu le plus de voix.

Les autres membres du secrétariat confédéral élu de la CES sont :

- Esther LYNCH (ICTU Irlande) élue secrétaire générale
- Isabelle SCHÖMANN (DGB Allemagne) élue secrétaire général adjointe
- Claes-Mikael STAHL (LO-S Suède) élu secrétaire général adjoint
- Ludovic VOET (CSC Belgique) élu secrétaire confédéral
- Giulio ROMANI (CISL Italie) élu secrétaire confédéral



13 - Secrétariat confédéral de la CES 2023-2027 - de gauche à droite : T. JARC, L. VOET, I. SCHÖMANN, E. LYNCH, C-M. STAHL, G. ROMANI

Tournant la page d'une présidence de quatre ans de L. BERGER (CFDT – France), W. KATZIAN, actuel président du syndicat autrichien ÖGB, a été élu président de la CES pour le mandat 2023-2027, accompagné de plusieurs vice-présidents assurant une représentation géographique équilibrée des travailleurs en Europe. On retrouve P. ALVAREZ (UGT – Espagne), C. ANDRIC (Nezavisnost - Serbie), P. BOLSTER-DAMEN (FNV – Pays-Bas), J. ELORANTA (SAK - Finlande), I. RUGINIENE (LPSK, Lituanie) et J. STREDULA (CMKOS – République Tchèque).



14 - Présidence de la CES 2023-2027 - de gauche à droite : E. LYNCH (SG de la CES), W. KATZIAN, J. ELORANTA, I. RUGINIENE, C. ANDRIC, J. STREDULA, P. ALVAREZ, P. BOLSTER-DAMEN et L. TRIANGLE (pour les FSE)

Plusieurs résolutions d'urgence, ont été adoptées à la quasi-unanimité :

- Solidarité avec les travailleurs et les syndicats à Cuba isolés par l'administration Trump
- Condamnation de l'absence d'avancée concrète pour les droits des travailleurs au Qatar
- Solidarité avec les travailleurs en Turquie affectés par les tremblements de terre
- Défense inconditionnelle du droit de grève face aux attaques en Europe
- Soutien aux travailleurs et aux syndicats dans la relance et la reconstruction de l'Ukraine

Trois résolutions d'urgence avaient cependant une résonnance plus large pour FO. Tout d'abord, la résolution d'urgence demandant une large mobilisation européenne contre le retour des politiques d'austérité soumise par FO avec 24 autres organisations ; une résolution d'urgence en solidarité avec les travailleurs en lran engagés pour la démocratie et la défense de leurs droits a également été adoptée. Et enfin, une résolution d'urgence contre la libéralisation du fret SNCF a été avancée par l'ETF, la fédération européenne des transports.

L'ensemble du programme d'action 2023-2027 de la CES a été adopté à une large majorité. Le manifeste de Berlin, l'essentiel politique du programme d'action, a été également adopté à une large majorité.

« Depuis 50 ans, la Confédération européenne des syndicats (CES) se bat pour une Europe juste qui prône des idéaux démocratiques et offre des emplois sûrs, des salaires décents, d'excellents services publics, l'égalité pour tous et des droits forts pour les travailleurs, basés sur la négociation collective et le dialogue social.

Ce Manifeste de Berlin, qui s'accompagne d'un programme d'action détaillé, est un appel ambitieux à l'action pour les syndicalistes européens et les autres acteurs engagés dans la défense de ces objectifs et l'amélioration du niveau de vie, des droits syndicaux et humains, et du respect des travailleurs et de leurs communautés.

Nous vous invitons à nous rejoindre dans cette mission passionnante et essentielle pour le développement d'une Europe juste, sûre, sécurisée, propre et respectueuse, où les travailleurs peuvent vivre, respirer et parler librement en solidarité avec les peuples du monde entier : une Europe que nous pouvons être fiers de transmettre aux générations futures. » - extrait du Manifeste de Berlin, 26 mai 2022

La composition du nouveau Comité exécutif de la CES a été entérinée par le Congrès, avec F. SOUILLOT comme membre titulaire et B. RUGANI comme membre suppléant pour FO. Après la clôture du Congrès, le nouveau Comité exécutif a élu le nouveau Comité de direction et le vice-président de la CES pour les fédérations syndicales européennes. Il s'agit de L. TRIANGLE d'IndustriAll Europe qui sera temporairement représenté par O. ROETHIG d'UniEuropa jusqu'au terme de son mandat de secrétaire général de la CSI par intérim.



15 - Clôture par Wolfgang KATZIAN, nouveau président de la CES

Le nouveau président de la CES, W. KATZIAN, a alors pris la parole pour remercier l'ensemble des affiliés pour l'expression de leur confiance et clôturer le Congrès avant de laisser les derniers mots à la secrétaire générale de la CES. Il a réaffirmé les messages d'unité et de mobilisation du mouvement syndical européen, en rupture avec la tonalité de la précédente présidence de la CES.

Dans son discours de clôture, la secrétaire générale de la CES a remercié l'ensemble du personnel et les affiliés de la CES pour la réussite du Congrès de Berlin. Elle a rappelé l'importance de l'unité du mouvement syndical européen pour faire face aux nombreux défis qui s'annoncent à l'horizon pour les travailleurs en Europe, et au premier rang le retour des politiques d'austérité.



16 - Personnel de la CES

WELCOME TO VERTI MUSIC HALL







Programme d'action de la CES



Le programme d'action de la CES 2023-2027 de la CES est divisé en 5 chapitres selon les thématiques suivantes :

- Ensemble pour le renouveau syndical : dialogue social, négociation collective, démocratie au travail, droits syndicaux, mobilisation et développement syndical, préservation de la diversité des modèles sociaux en Europe
- Ensemble pour changer l'avenir du travail pour de bon : conditions de travail et d'emploi, santé et sécurité au travail, formation, mobilité des travailleurs, égalité entre les femmes et les hommes, lutte contre les discriminations, transitions justes
- Ensemble pour une économie au service des citoyens et de la planète : modèle socio-économique, gouvernance économique de l'UE, semestre européen, Socle Européen des Droits Sociaux, protection sociale, cohésion, marché intérieur, politique industrielle, politique commerciale
- Ensemble pour notre avenir européen : construction européenne, réforme des institutions européennes, migration et asile, lutte contre l'extrême-droite, élargissement de l'UE, rôle de l'Europe dans le monde
- Ensemble pour une CES plus forte : fonctionnement, coopérations, avenir

Le texte du programme d'action de la CES servira de mandat pour l'adoption de futures résolutions ou positions de la CES dans les années à venir. Force Ouvrière avait initialement formulé 211 amendements au programme d'action 2023-2027. Le taux de succès de FO à l'issue des travaux préparatoires s'élèvait à 92%. Il est le fruit de négociations et de compromis trouvé avec le secrétariat confédéral et les autres affiliés de la CES.

Les principales avancées obtenues par FO sont :

- Le durcissement du mandat de la CES sur la gouvernance économique de l'UE et la standardisation
- Le rééquilibrage entre la CES, ses affiliés et les fédérations syndicales européennes
- Le renforcement des questions de l'égalité F/H, de la lutte contre les discriminations et du handicap
- Le soutien accru aux services publics et à une fiscalité plus juste et plus progressive
- La défense des conditionnalités sociales aux aides d'Etat
- Le renforcement du mandat de la CES sur la santé et sécurité au travail et sur le commerce international





TOGETHER FOR II AL FOR WORKEL IEI 2023

TOGETHER FOR A FAIR DEAL FOR WORKERS BERLIN 2023

TOGETHER FOR A FAIR DEAL FOR WORKERS BERLIN 2023

TOGETHER FOR A FAIR DEAL FOR WORKERS BERLIN 2023

50ème anniversaire de la CES



Le Congrès fondateur de la CES s'est tenu le 9 février 1973 avec, autour de la table, 17 organisations nationales pour 15 pays : DGB (Allemagne), ÖGB (Autriche), FGTB (Belgique), LO (Danemark), UGT-E (Espagne), TVK (Finlande), FO (France), ASI (Islande), CISL et UIL (Italie), CGT-L (Luxembourg), LO-N (Norvège), NVV (Pays-Bas), TUC (Royaume-Uni), LO-S et TCO (Suède), SGB (Suisse).

Dès l'année suivante, la CES s'est étendue à 3 autres pays et 13 organisations nationales menant à un total de 18 pays et 30 organisations nationales représentés. L'autre date historique a été l'adhésion des fédérations syndicales européennes en 1991 puis l'affiliation des confédérations d'Europe centrale et de l'Est en 1996.

Un temps fort sur le 50^{ème} anniversaire de la CES a été la projection d'une vidéo de célébration d'une large partie des secrétaires généraux et présidents des affiliés de la CES. Plusieurs vidéos, avec des archives historiques, ont été présentées avec un regard croisé avec plusieurs jeunes syndicalistes présents au Congrès. L'ensemble des jeunes membres des délégations au Congrès se sont ensuite rendus sur l'estrade pour souhaiter le 50^{ème} anniversaire de la CES et lui souhaiter un avenir radieux!



« Je veux (..) saluer les cinquante ans de la Confédération Européenne des Syndicats. Je peux en témoigner, à 50 ans et même un peu plus, on est en pleine forme ! Et il est indispensable dans les moments que nous vivons d'avoir une Confédération Européenne des Syndicats en pleine forme ! Engagée, déterminée, pour améliorer les droits et les conditions de vie des travailleurs partout en Europe. Pour soutenir la construction d'une véritable Europe sociale. Comme elle le fait depuis sa fondation en 1973. Force ouvrière était là, lors de la fondation de la CES. » - F. SOUILLOT



17 - Célébration du 50ème anniversaire de la CES par la délégation FO







Intégralité des discours de la délégation FO

Discours du secrétaire général FO devant le XVème Congrès de la CES du 23 au 26 mai 2023

Chères et chers camarades,

Je vous apporte le salut fraternel de la Confédération Force Ouvrière.

Je veux commencer par saluer les cinquante ans de la Confédération européenne des syndicats. Je peux en témoigner, à 50 ans et même un peu plus, on est en pleine forme!

Et il est indispensable dans les moments que nous vivons d'avoir une confédération européenne des syndicats en pleine forme ! Engagée, déterminée, pour améliorer les droits et les conditions de vie des travailleurs partout en Europe. Pour soutenir la construction d'une véritable Europe sociale. Comme elle le fait depuis sa fondation en 1973.

Force ouvrière était là, lors de la fondation de la CES. Elle était seule parmi les organisations françaises, pas longtemps certes, les autres sont venues ensuite. Car l'engagement de Force ouvrière en faveur de l'idée européenne a été précoce. Dès les premières étapes de la construction européenne, Force Ouvrière a défendu une politique d'intégration européenne forte, en particulier dans le sens d'une Europe sociale et solidaire.

Mais l'idée européenne n'est pas toujours allée de soi. L'Europe, on adore aussi la détester.

Au fil du temps, nous sommes devenus plus critique sur les orientations prises par l'Union européenne, quand l'Europe des marchés, l'Europe du libre échange, l'Europe de la concurrence, l'Europe de la finance dérégulée, a pris le pas sur l'Europe social, générant au passage plus de chômage, plus de précarité et des inégalités croissantes.

Mais jamais nous n'avons renoncé à notre engagement européen. Comme jamais nous ne renoncerons à défendre nos revendications !

Avec la CES, FO continuera de se battre contre un retour de l'austérité imposée à l'ensemble des Etats membres de l'Union. FO revendique une autre Europe, qui donne la priorité à la réindustrialisation, aux relocalisations, à une transition climatique mise au service des travailleurs, une Europe facteur de progrès social.

Avec la CES, nous bataillons pour préserver nos services publics, nos modèles sociaux. Avec la CES, Esther était avec nous, et je l'en remercie une nouvelle fois devant vous. Esther était avec nous lors des mobilisations récentes, massives que nous avons organisé en France, avec l'ensemble des organisations réunies en intersyndicales, nous bataillons pour faire tomber la réforme des retraites qui entend nous faire travailler plus longtemps en reculant une nouvelle fois l'âge légal de départ et la durée de cotisation.

Avec la CES nous continuerons de batailler face à une inflation galopante, par la négociation collective et par la grève quand c'est nécessaire! Pour obtenir des augmentations de salaires, pour maintenir notre pouvoir d'achat, pour obtenir de meilleurs emplois. Il est grand temps que les travailleurs obtiennent leur juste part des gains de la croissance, car il n'y aura pas de croissance durable sans justice sociale!

Ces combats, ce sont les combats de nous tous ! Pour les gagner, nous devons nous organiser, pour renforcer nos syndicats, renforcer le pouvoir des travailleurs et des travailleuses, renforcer la justice sociale, œuvrer pour la solidarité syndicale au niveau européen et préserver nos conquêtes sociales !

Vive la Confédération Européenne des Syndicats!

Vive la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière!

Frédéric SOUILLOT, secrétaire général de FO

Chers camarades,

Je vous apporte le salut fraternel de l'ensemble de la confédération FO.

Nous voilà arrivés au terme du mandat 2019-2023 du secrétariat de la Confédération Européenne des Syndicats.

Je voulais intervenir brièvement en cette matinée pour remercier l'ensemble du secrétariat sortant de la CES, l'ensemble du personnel de la CES et l'ensemble des camarades engagés ces dernières années pour continuer à faire vivre et à faire avancer le mouvement syndical européen. Parce qu'ensemble, nous sommes plus forts!

La CES a tenu la barre malgré les crises qui se sont succédées et qui ont frappé de plein fouet les travailleurs et leur famille, y compris au prix de leur vie pour trop nombreux d'entre eux, de la pandémie du COVID-19 à la crise du coût de la vie ou encore la guerre en Ukraine qui ne cesse de menacer la vie de nos camarades en Ukraine mais également la perspective de paix sur le continent européen.

Malgré le confinement du monde entier face à la pandémie, la CES s'est rapidement adaptée pour soutenir le plus effectivement possible ses affiliés dans leur combat pour la protection des travailleurs et nous savons aujourd'hui nous en rappeler.

Mieux, la CES a enchaîné des victoires sensibles dans plusieurs dossiers européens lors du précédent mandat, dont certains que nous qualifions il y a quelques années encore de vieux serpents de mer européens qui ne feraient jamais l'objet de consensus.

Mais la CES l'a fait, avec l'appui de l'ensemble de ses affiliés, avec la directive de l'Union Européenne sur les salaires minimums adéquats en Europe. Elle a récidivé avec la directive de l'UE sur la transparence salariale dans le but de combler les inégalités salariales entre les femmes et les hommes qui persistent encore aujourd'hui et qui demeurent inadmissibles.

Mais comme toute dynamique au niveau européen, cela prend des années et les victoires d'hier, d'aujourd'hui ou de demain reposent sur la mobilisation constante de la CES et de ses affiliés, au niveau européen et national, années après années, mandat après mandat, Congrès après Congrès, avec un objectif très clair.

Un objectif que la Confédération Générale du Travail – Force Ouvrière partage : faire de la construction européenne une Europe des travailleurs synonyme de paix, de progrès social et de justice sociale.

Au-delà de la réactivité aux crises qui continueront de traverser le monde et le continent européen dans les prochaines années, force est de constater que la CES et ses affiliés ne sont pas restés inactifs comme le démontre le nombre de résolutions construites ensemble et adoptées ces dernières années au sein du Comité exécutif de la CES.

Merci de les avoir compilés dans le rapport d'activité, elles sont le témoin de la richesse et de la force du mouvement syndical européen qui cherche, à travers ses projets, ses actions ou ses campagnes syndicales, à atteindre et soutenir au mieux les travailleurs sur le terrain en s'appuyant sur l'expérience des affiliés et les réalités nationales, diverses et variées, qui émaillent l'Europe.

Enfin, je ne pouvais conclure mon intervention sans évoquer la mobilisation du comité de coordination des CSIR, engagés sans relâche pendant la pandémie en appui aux nombreux travailleurs frontaliers en Europe, du Comité Jeunes de la CES, avec ses nombreuses actions pour renforcer l'engagement syndical des jeunes, ou encore du Comité Femmes de la CES qui comptent plusieurs victoires-clés à son actif, on a encore en tête l'adhésion de l'UE à la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe.

Je m'arrêterai donc là en renouvelant mes remerciements formulés au début de mon intervention et en souhaitant à tous un bon Congrès, qu'il puisse être le témoin de la force et de l'unité du mouvement syndical européen!

Branislav RUGANI, rapport d'activités 2019-2023 de la CES

Chers camarades,

Renouveau syndical! Il en va non seulement de l'avenir des organisations syndicales mais également de celui des travailleurs et de la planète. La négociation collective et le dialogue social, piliers de la démocratie au travail, sont fondamentaux non seulement pour défendre les droits et les intérêts des travailleurs mais également pour garantir un modèle économique et social plus juste, pour mener de véritables transitions justes et pour assurer une redistribution plus égalitaire des richesses!

Ce chapitre nous invite à réfléchir sur ce qui nous unit et ce qui nous différencie en Europe. Même si nous avons une pluralité de modèles sociaux, avec des traditions et des histoires sociales bien différentes, nous sommes tous animés par la même volonté, celle de faire avancer sans relâche les droits des travailleurs et améliorer leurs conditions de vie et de travail! Les formes des actions que nous pouvons mener

peuvent être bien différentes mais il reste au cœur de nos actions, qu'elles soient dans la rue, dans les entreprises ou face aux organisations patronales ou aux institutions, la question du rapport de forces. Faisons de nos différences notre force et rappelons-nous ce slogan bien souvent évoqué en Europe : restons unis dans la diversité!

La construction du rapport de forces nécessite également de mettre un terme aux attaques répétées contre les droits syndicaux en Europe, et au premier rang le droit de grève menacé ces derniers temps par exemple en Belgique, au Royaume-Uni ou encore même en France face aux réquisitions exigées par le pouvoir exécutif dans le cadre de la lutte contre la réforme des retraites. Mais il faut aussi mettre un terme à l'impunité des employeurs. En France en 2021, c'est plus d'un travailleur sur trois qui ne se syndique pas de peur de représailles de son employeur selon l'OIT et le Défenseur des droits.

Revenons cependant sur la question du renouveau syndical. La récente expérience de la lutte intersyndicale contre la réforme des retraites en France a démontré que la mobilisation paie. Pour parler seulement de mon organisation, **nous avons vu nos chiffres d'adhésion grimper ces derniers mois**, en grande partie grâce la mobilisation syndicale sans relâche contre la réforme des retraites mais aussi pour les hausses de salaires et du salaire minimum face à l'inflation rampante.

Pour conclure mon intervention, laissez-moi vous parler de l'importance de la formation syndicale pour le renouveau syndical, question chère à Force Ouvrière. Atteindre plus largement les travailleurs, y compris les cadres et les travailleurs frontaliers, ou bien ceux trop éloignés de nos organisations en raison de leur vulnérabilité, comme les jeunes, les femmes, les travailleurs migrants, nécessitent non seulement l'engagement politique de nos organisations mais également une réelle expertise que nous façonnons et renforçons tous les jours grâce à la formation syndicale pour laquelle il nous faut investir massivement, bien entendu avec l'appui de l'Institut de recherche syndical européen! La formation est et restera le plus bel outil d'émancipation pour la classe ouvrière et de développement pour les organisations syndicales.

Rachèle BARRION, chapitre 1 du programme d'action 2023-2027

Chers camarades,

Merci tout d'abord au président sortant de la CES pour avoir introduit ce débat, il y a de ça quelques mois seulement, mais qui a permis d'amorcer une réflexion plus large et ô combien essentielle sur les valeurs de la CES à l'occasion de son 50 ème anniversaire. Je ne reviendrais pas très en longueur sur le document, mon organisation s'étant déjà exprimée pour expliquer pourquoi elle s'abstiendra dessus lors du Congrès.

Je souhaiterai cependant réaffirmer l'engagement de la Confédération Générale du Travail – Force Ouvrière, membre fondateur de la CES et première et seule organisation syndicale française parmi ses fondateurs, dans les valeurs et l'esprit

à l'origine de la fondation de la Confédération Européenne des Syndicats. Cet engagement européen fait parti de l'ADN de Force Ouvrière qui a également marqué cette année son 75ème anniversaire. Cet engagement européen fût incarné notamment par **Léon JOUHAUX**, fondateur de FO, prix Nobel de la paix en 1951 pour son engagement pour la paix en Europe et président du mouvement européen France à sa fondation, ou encore par **Alfred MISSLIN**, syndicaliste FO membre du premier secrétariat confédéral de la CES en charge des jeunes et des femmes, clairement en avance sur son temps.

Pour conclure ma brève intervention, je voulais revenir sur une valeur fondamentale à l'origine de la CES, qui nous semble pourtant quelque peu dévoyée dans cette Charte des valeurs, celle de l'indépendance syndicale. Certes affirmée par la CES en 1973 dans un contexte historique marqué par la guerre froide, la valeur d'indépendance syndicale s'inscrit dans un courant historique et syndical qui précède les grands conflits du XXème siècle. Il renvoie par exemple en France à la Charte d'Amiens de 1906, un des textes fondamentaux du syndicalisme français encore aujourd'hui, et auquel nos adhérents sont profondément attachés. Indépendance ne signifie pas autonomie et il nous est donc inconcevable de soutenir un texte qui parle d'autonomie vis-à-vis des pouvoirs politiques et économiques! Pour FO, l'indépendance syndicale vis-à-vis de toute structure ou influence extérieure est une nécessité et la condition indispensable à la représentation et à la défense efficace et permanente des droits et intérêts matériels et moraux des travailleurs, salariés actifs, chômeurs et retraités.

Pour un syndicalisme libre et indépendant, tel fût le slogan à l'origine de la Confédération Européenne des Syndicats et de la Confédération Internationale des Syndicats Libres qui devint la Confédération Syndicale Internationale! C'est donc par ces mots que je voudrais conclure mes propos. Même si FO s'abstient sur cette Charte, cela ne l'empêchera pas d'œuvrer à l'avenir pour le rappel et la réaffirmation des valeurs fondamentales de la CES! Encore une fois, vive la Confédération Européenne des Syndicats, vive le syndicalisme libre et indépendant!

Branislav RUGANI, Charte des valeurs

Chers camarades,

En abordant ce chapitre, vient naturellement la question de la réforme de la gouvernance économique de l'Union Européenne. Après plusieurs années d'actions et de lutte pour enfin revenir sur les critères de Maastricht et le Pacte budgétaire européen, la Commission européenne, sous pression de nombreux gouvernements en Europe ou encore de la Troïka, a accouché d'une souris, tournant la page du COVID-19 et tournant le dos aux mesures exceptionnelles mises en œuvre pour protéger les travailleurs. Mesures obtenues grâce à la mobilisation sans faille des organisations syndicales et de la CES. Tout cela pour revenir aux politiques d'austérité qui ont été déterminantes dans l'affaiblissement de nos services publics notamment de santé. Ces politiques ont dès lors miné notre capacité à faire face à la pandémie du COVID, coûtant la vie à de millions de travailleurs à travers le

monde, en Europe et en France. Je pourrais continuer pendant des heures sur l'impact des politiques d'austérité sur nos services publics et leurs travailleurs, dans les transports, dans l'éducation, dans les services publics de l'emploi, dans les communications. Ces politiques entravent notre course vers le progrès et la justice sociale tout en dégradant les conditions de vie et de travail de millions de fonctionnaires et d'agents publics!

Comme la réforme des retraites est la mère des batailles en France, la révision de la gouvernance économique de l'UE doit être la mère des batailles en Europe! Il est temps de dire : « stop à l'austérité! » et de construire un véritable rapport de forces pour éviter le retour aux règles passées, avec le chantage aux réformes contraires aux intérêts et droits des travailleurs, contraires au Socle Européen des Droits Sociaux, contraires à la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs! Limiter la casse n'est pas suffisant et une large campagne syndicale européenne doit voir le jour pour contrer le retour à l'austérité!

Soyons-clairs! Il n'y a pas d'avenir pour les travailleurs sans des services publics forts, accessibles et de qualité pour tous! C'est pourquoi il faut continuer à se battre pour une fiscalité plus juste et plus progressive et pour mettre fin à l'évasion et l'optimisation fiscale dans le monde, en commençant par l'Europe! Les multinationales et les géants du numérique doivent se plier aux règles et contribuer équitablement dans les pays où ils opèrent et où ils engrangent des profits! De plus, il faut mettre un terme à la spéculation sur les biens publics, à l'instar de l'énergie, et renouer avec une gouvernance publique, seule à même de garantir un accès inconditionnel aux biens essentiels, ô combien nécessaires pour mener une vie décente!

Mais parler des services publics n'est pas suffisants. Des milliards d'euros tirés des travailleurs finissent chaque année dans les poches des employeurs sans aucune contrepartie en termes d'emploi. Pire, cet argent va parfois à des employeurs peu scrupuleux qui exploitent les travailleurs, ne respectent pas les syndicats et les conventions collectives. Certains en profitent encore pour délocaliser leur activité dans d'autres parties d'Europe ou du monde en comptant sur le dumping social et la mise en concurrence des travailleurs entre eux ! Il est grand temps d'évaluer, de contrôler et surtout de conditionner les aides publiques aux entreprises ou encore d'appliquer effectivement les clauses sociales dans le cadre des marchés publics.

Il m'est enfin impossible de conclure mon intervention sans revenir sur la réforme des retraites en France. Ce n'est pas la première réforme et sûrement pas la dernière, des réformes similaires ont vu le jour dans d'autres pays et des réformes encore pires sont à l'horizon. Mais je suis clairement convaincue, comme tous les adhérents de Force Ouvrière, que la solidarité syndicale n'est pas un vain mot, comme vous nous l'avez témoigné, et que peu importe les obstacles sur notre route, nous finirons par vaincre pour faire du droit de vieillir dans la dignité une réalité pour tous! Merci encore!

Christine BESSEYRE, chapitre 3 du programme d'action 2023-2027

Chers camarades,

Quel grand défi que celui de parler de notre avenir commun, notre avenir européen ! Pour FO, c'est pourtant très clair : il ne peut y avoir d'avenir européen sans remettre, enfin, la construction européenne sur la voie du progrès social ! Non à l'Europe des marchés, oui à l'Europe des travailleurs !

La Conférence sur l'avenir de l'Europe fût une occasion manquée mais il n'est pas trop tard pour œuvrer, ensemble, à la révision des traités européens et enfin intégrer un protocole de progrès social pour mettre fin à la primauté des libertés économiques sur les droits sociaux. FO est convaincue que les élections européennes sont une réelle occasion de remettre la question de la révision des traités au centre de l'agenda européen.

Il faut également être très clair, il y aura un avenir européen, seulement, si, nous restons sans faiblesse, sans concession sur nos valeurs fondamentales : notre rejet absolu des discriminations, le refus du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie, des slogans qui font de l'étranger, du migrant, le bouc émissaire, faute d'apporter des réponses de justice sur le terrain économique et social. C'est pourquoi FO considère qu'il est nécessaire de garantir le respect des droits de l'Homme à travers la révision des politiques européennes d'asile et migratoires. Le principe d'égalité est la clé de voûte d'une liberté de circulation compatible avec le progrès social, la récente activation de la directive de l'UE sur la protection temporaire nous a clairement montré la voie en la matière et doit guider nos efforts futurs !

Car oui camarades, nous ne pouvons parler d'avenir européen sans revenir sur le rôle et la place de l'Union Européenne dans le monde. Cela m'invite tout d'abord à vous parler de la politique industrielle européenne. Sans une industrie forte, il ne peut y avoir d'Europe forte à l'avenir! Il en va de l'emploi de millions de personnes en Europe et en France, il en va de l'affirmation du principe d'autonomie stratégique de l'UE et de ses Etats membres.

D'un autre côté, l'affirmation du principe d'autonomie stratégique de l'UE, et des Etats membres, nous pousse certainement vers la responsabilisation et le raccourcissement des chaînes de valeurs. Le mouvement syndical européen doit poursuivre ses efforts pour une directive ambitieuse de l'UE sur le devoir de vigilance et pousser l'UE et les Etats membres à soutenir l'adoption d'un traité contraignant aux Nations-Unies sur les entreprises et les droits de l'Homme.

Enfin, je conclurai en rappelant qu'il est temps de mettre les moyens suffisants, avec des investissements massifs pour la réindustrialisation de l'Europe et la relocalisation d'industries-clés au sein de l'UE, à la condition de mettre un terme au dumping social, fiscal et environnemental au sein de l'UE, sans oublier, camarades, de redoubler d'efforts pour la coopération au développement et la solidarité internationale!

Paul RIBEIRO, chapitre 4 du programme d'action 2023-2027

Chers camarades,

Ce chapitre du programme d'action touche la cible, je dirais, en rappelant le concours central des fédérations syndicales européennes dans la construction et l'action quotidienne du mouvement syndical européen. Mon organisation, la Confédération Générale du Travail – Force Ouvrière, ne peut que soutenir cette démarche au vu de son **profond attachement au principe de fédéralisme**, reconnu dans ses propres statuts.

La voie à une interaction approfondie entre la CES et le CESE européen, grâce à l'élection d'Oliver à la tête du CESE, félicitations encore, et la coopération renforcée avec son groupe des travailleurs, guidé avec brio par Lucie nous en sommes convaincus, est plus que jamais nécessaire. Les tentatives se multiplient aujourd'hui pour diluer la voix syndicale dans celle de la société civile ou bien pour faire émerger une soi-disant « démocratie directe » à la place de la démocratie représentative où les interlocuteurs sociaux, et les organisations syndicales en particulier, seraient remplacés par des citoyens tirés au sort. Là où certains essaieraient de faire disparaître le dialogue social au profit du dialogue civil, bien certainement au profit des employeurs et des plus privilégiés, Force Ouvrière souhaite y opposer une CES plus forte!

Parler du CESE européen me permet de revenir plus largement sur un point occulté de ce chapitre, celui de la coopération avec la société civile. Cela demande avant tout de rappeler quel est le rôle et la place des syndicats. Pour FO, les syndicats ne sont pas tributaires de l'intérêt général ni voués à faire société, ils sont là pour veiller à la défense, à la promotion et à la conquête des droits et des intérêts des travailleurs qu'ils représentent. **Pour FO, seul le mandat compte!** C'est ce qui en fait sa légitimité à travers sa longue historicité! C'est pourquoi FO insiste pour construire une CES forte et indépendante, avec un agenda syndical indépendant et non pas tributaire d'organisations de la société civile composées de soi-disant experts ou de lobbyistes. Il faut néanmoins reconnaître l'opportunité de coopérations sur certains dossiers d'intérêt syndical, dans le respect des compétences et des mandats de chacun, à l'instar du combat mené pour une directive de l'UE sur le revenu minimum afin de lutter contre la pauvreté, et sans jamais faire le marchepied à la dilution de la voix syndicale dans celle de la société civile.

Cette question d'indépendance façonne également notre perspective sur la question de la coordination avec les institutions européennes. Demeurer un interlocuteur crédible auprès des institutions européennes est effectivement primordial pour assurer le succès de l'action syndicale, notamment dans les dossiers législatifs de l'UE. Mais cela nous appelle surtout à ne pas se laisser dicter l'agenda des institutions européennes et construire un véritable agenda syndical ainsi qu'une capacité à se mobiliser quand le mandat syndical n'est clairement pas respecté. Renouons avec des campagnes syndicales européennes bien visibles pour construire des rapports de force bien plus efficaces à l'avenir! Ensemble, nous sommes plus forts!

Françoise CHAZAUD, chapitre 5 du programme d'action 2023-2027